



PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS

ÉCHO DE PETITE-RIVIÈRE FÉVRIER 2025



 Alain Blanchette

Infos communautaires	2
Urbanisme	8
Infos - Incendie	9
Infos - F.A.D.O.Q.	10
Avis - Travaux publics	13
Événements	16
Conseil municipal	18

INFO COMMUNAUTAIRE



INVITATION

L'église de Petite-Rivière est bien vivante !

L'équipe de la pastorale vous invite tous les dimanches dès 9:00 à célébrer une messe ou une célébration de la parole.

Les mardis, dès 15:30, vous êtes invités à venir réciter un chapelet pour la paix dans le monde. Une messe suivra à 16:00.

Soyez les bienvenus !



Depuis décembre, nous pouvons admirer la structure imposante du 350^e de Petite-Rivière au Parc des Riverains.

Ces chiffres ont déjà illuminé les anniversaires de plusieurs villes comme Lavaltrie, Terrebonne et le quartier de Pointe-aux-Trembles.

Nous pouvons dire qu'ils sont arrivés juste à temps pour le lancement des célébrations du 350^e !

Ce geste symbolique marque officiellement le début des festivités qui s'annoncent inoubliables.

Restez à l'affût pour découvrir toutes les surprises que nous avons préparées pour célébrer ensemble cet événement historique !



LES JEUDIS RENCONTRE

Joignez vous à nous juste pour prendre un bon café, jaser et se rassembler!

Venez broder, tricoter des pantoufles, des tawashis ou pour tout autre projet.

Vous avez déjà utilisé un tricotin? Venez essayer!

Vous aimez jouer aux cartes ou à des jeux de société?

Apportez vos jeux et passez une belle après-midi avec nous.

C'est un rendez-vous tous les jeudis 13:00 au domaine à Liguori en collaboration avec la Coop l'Affluent.



L'agence de sécurité S3-K9 patrouille sur le territoire de Petite-Rivière Saint-François toutes les fins de semaine, les vendredis et samedis de 21H00 à 3H00

Pour signaler un agissement non conforme au règlement 630 sur la qualité de vie :

COMPOSEZ LE 418.808.9566

Gens de



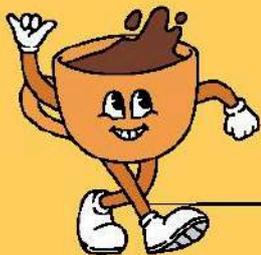
PETITE-RIVIÈRE
SAINT-FRANÇOIS

Venez prendre un café
Mercredi **26 février**
de **10h00 à 11h30** à
l'auberge **La Courtepointe**

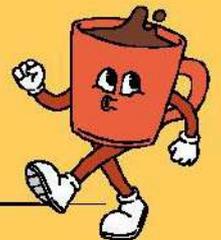
Un service d'aide s'installe chez vous.
Venez découvrir quels sont ces services.

On vous donne des indices:

nouvelles technologies, aide avec les formulaires
dépannage et autres



À ne pas manquer

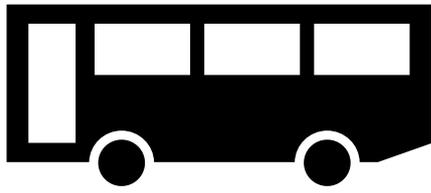


Une invitation de votre club



Des Montagnes Dorées





Service de TAXI-BUS de Transport Mobilité Collective de Charlevoix

Le transport avec le Taxi-Bus est disponible du lundi au vendredi (départs réguliers entre 7:30 et 8:00 et retour à 16:00).

Pour que les départs puissent avoir lieu, il doit y avoir un minimum de 3 personnes en tout temps.

Pour réserver votre place, vous devez appeler avant 14:00 LA VEILLE du départ, les jours ouvrables, au 418.400.8080 poste 1.

Vous laisserez un message et une ressource prendra les messages en fin de journée pour le lendemain.

Chaque personne est prise en charge à partir de son domicile et ramenée à son domicile.

Le coût du billet est de 5\$ aller et 5\$ pour le retour à destination de Baie Saint-Paul. Pour les usagers qui voudraient aller vers l'est (ex.: Malbaie), il sera possible d'effectuer un transfert vers l'expressbus sans frais supplémentaire !

Il est également possible, pour les personnes âgées de 60 ans et plus, de se procurer un livret de 10 passages pour 30\$.



**Mobilité
collective
Charlevoix**
418 400-8080

COURS DE YOGA



SESSION HIVER

2025

Pour tout le monde

Par Céline Lévesque, professeure certifiée et expérimentée en Yoga



HATHA YOGA

Ce cours offre la possibilité d'apprendre à bien maîtriser son souffle, pratiquer des postures de yoga énergisantes et développer davantage son équilibre.

Bienfaits

- ✧ Diminuer son stress.
- ✧ Assouplir son corps.
- ✧ Renforcer ses muscles.

YIN YOGA

Ce cours permet d'aller plus profondément dans les étirements et se connecter à sa respiration pour une meilleure connaissance de son corps en lien avec son esprit.

Bienfaits

- ✧ Détente profonde.
- ✧ Légèreté et souplesse du corps.
- ✧ Diminution des tensions.

C'est possible de s'inscrire en tout temps, tout au long de la session

- ✧ Hatha Yoga : 17h à 18h tous les lundis
- ✧ Yin Yoga : 18h 30 à 19h30 tous les lundis

Endroit : Centre Municipale de Petite-Rivière-Saint-François

Prix pour 12 cours : 170 \$ - Séances à la carte 18 \$

N.B. Si vous prenez les deux cours ou un couple inscrit à un cours, le prix est de : 320 \$.

Vous devez apporter votre tapis

Pour de plus amples informations, communiquez avec Céline Lévesque

Tél. : 418-871-8930 - Courriel : celine.levesque1@icloud.com



Un gras pas pour Petite-Rivière Saint-françois !



Le 10 février, nous avons célébré le lancement d'un projet qui marque un tournant pour notre communauté : la construction de 20 logements abordables au cœur de notre village.

Un grand merci à nos invités de marque :

- France-Élaine Duranceau, ministre responsable de l'Habitation
- Kariane Bourassa, députée de Charlevoix-Côte-de-Beaupré
- Chantale Savard, présidente d'Accès Petite-Rivière

Ce projet, fruit de plusieurs années de travail collectif avec nos précieux partenaires – la municipalité, Accès Petite-Rivière et la Société d'Habitation du Québec – répond à un besoin urgent en matière de logement pour nos familles, nos jeunes et nos aînés. Grâce à une vision partagée, nous offrons des solutions concrètes à notre croissance démographique rapide.

L'emplacement choisi pour ces logements, à quelques pas de l'école Saint-François et du Fleuve Saint-Laurent, fait écho à notre engagement pour un avenir durable et harmonieux au sein de notre village.



INFO COMMUNAUTAIRE



Dimanche dernier, le 19 janvier, notre communauté s'est réunie pour une messe de bénédiction, marquant le début des célébrations de cette année exceptionnelle. Au programme : discours émouvants, chants de la chorale et une belle réflexion sur l'histoire et l'évolution de notre village.

Les allocutions ont rappelé l'importance de cet anniversaire pour notre communauté, soulignant l'héritage des fondateurs et l'importance de célébrer ensemble notre identité. C'est un moment unique pour honorer notre passé tout en regardant vers l'avenir. Un grand merci à tous les citoyens qui ont assisté à cet événement, votre présence a été précieuse !

📷 Photos par Jean-François Desgagné (Média Photos Charlevoix)





*****RAPPEL*****

Déclaration d'exploitant pour les propriétaires de résidence de tourisme

Les élus du Conseil Municipal ont adopté, lors de la séance régulière du Conseil Municipal du 11 juin 2023, le second projet de règlement #742. Ce projet de règlement a pour objet de supprimer l'obligation, pour les propriétaires de résidence de tourisme, de produire annuellement une déclaration d'exploitant de résidence de tourisme à la Municipalité. Ce qui signifie que vous n'avez plus l'obligation de produire une déclaration annuelle d'exploitant de résidence de tourisme, à la Municipalité.

Le règlement a été modifié, car la Corporation de l'industrie touristique du Québec - l'organisme mandaté par le Ministère du Tourisme pour l'enregistrement des établissements d'hébergement touristique- en tient une et liste qui est mise à jour deux fois l'an.

Il n'est donc plus nécessaire d'en avoir une locale qui exigeait beaucoup de travail.

Nous vous remercions



Quelques petits conseil sur la prévention des incendies, de la part du service de protection des incendies de Petite-Rivière

- **Évitez de surcharger les circuits électriques.** Les symptômes d'un circuit surchargé comprennent, entre autres, des lumières vacillantes ou à faible intensité, des fusibles grillés, le déclenchement du disjoncteur et une odeur de brûlé.
- **N'utilisez que des lampes et des appareils approuvés par la CSA.** Cette certification garantit un câblage approprié et un produit conçu pour résister à la charge électrique qu'il reçoit.
- **Gardez un œil sur les produits conçus pour émettre de la chaleur.** Il peut s'agir de sèche-cheveux et de lisseurs à cheveux, par exemple.
- **N'utilisez pas d'appareils électriques dont les fils sont effilochés ou endommagés.** L'isolant sur ces fils a pour but d'empêcher la formation d'arcs électriques et la production de chaleur, deux éléments importants dans les incendies domestiques.



Avec les bordées de neige que nous avons eu dans les derniers jours et celles annoncées, pensez à déneiger vos issues, escaliers, vos fenêtres et vos accès pour votre sécurité!



Aux membres de la FADOQ nés en FÉVRIER

Joyeux

Anniversaire

- 05 Steve Tremblay
- 12 Romuald Racine
- 13 Louise Savard

Aux membres de la FADOQ nés en MARS

- 03 Madeleine Villeneuve
- 05 André-Jean Desmeules
- 13 Marie Cardinal
- 14 Armandine Bouchard
- 20 Marcel Simard
- 21 Gisèle Lavoie
- 26 Ida Bouchard
- 28 Luc Bouchard
- 29 Georgianne Bluteau

MENU

Popotte roulante **FÉVRIER & MARS** **2025**



REPAS COMPLET : Soupe, plat principal, accompagnement et dessert.

Mardi 18 février : Soupe aux légumes, pâté chinois, légumes et salade du chef, gâteau aux bananes

Mardi 25 février : Soupe au chou, hamburger steak, purée de légumes, pouding au pain

Mardi 4 mars : Soupe à l'orge, ragoût, pommes de terre & betteraves, gâteau aux carottes

Mardi 11 mars : Soupe aux pois, filet de porc, pommes de terre en purée et légumes, gâteau salade de fruits

Mardi 18 mars : Soupe aux tomates et vermicelles, pâté au saumon, légumes, renversé aux ananas

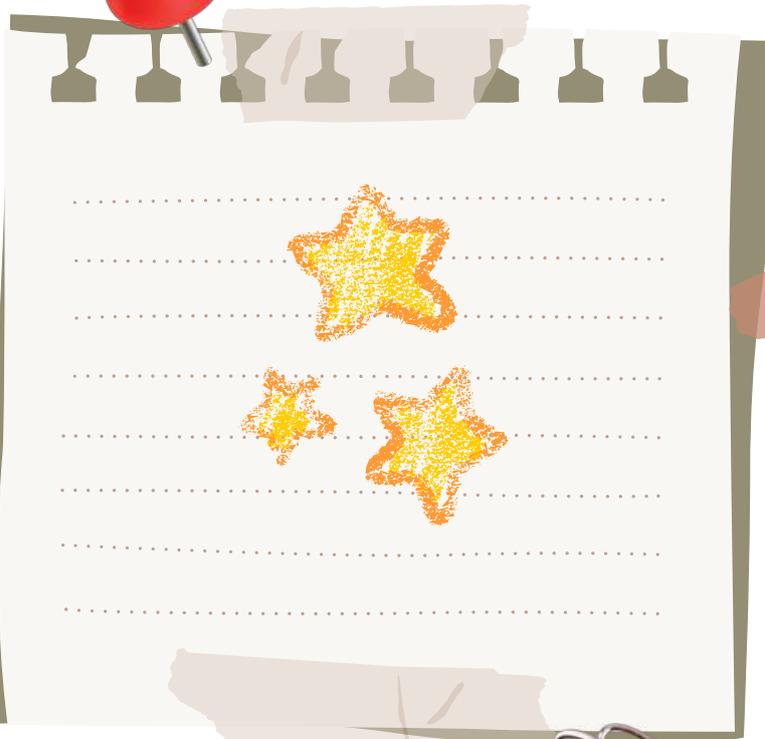
Mardi 25 mars : Soupe aux légumes, sauce au boeuf haché, carottes et navets, gâteau frigidaire



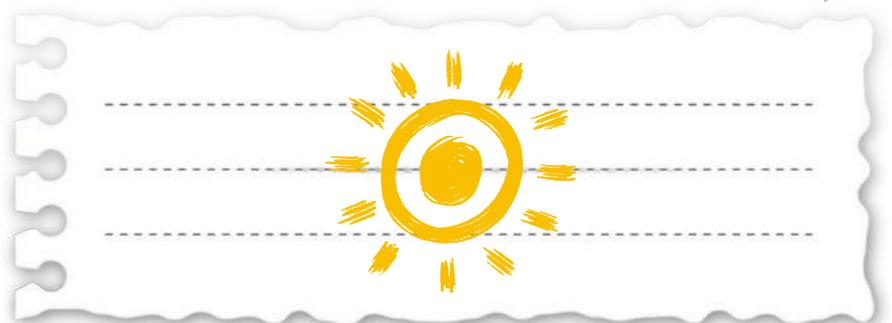
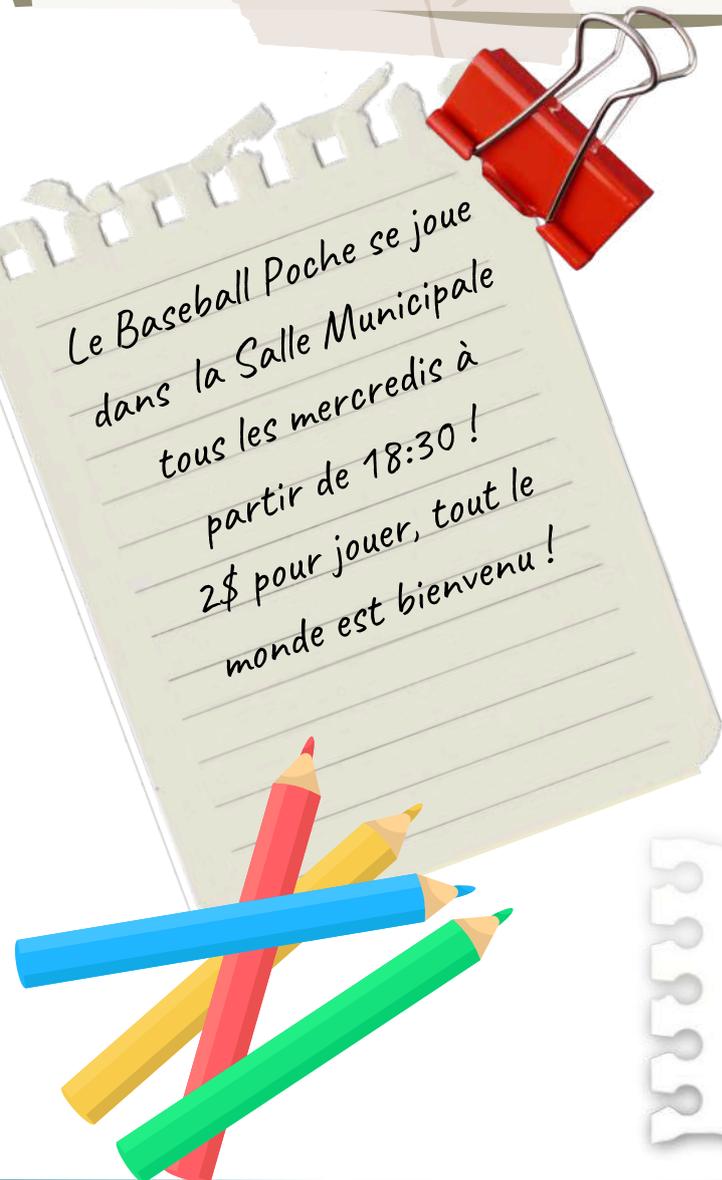
Service de repas préparés
pour la communauté

Menu sujet à changement sans
préavis. Pour information :
418.632.1049

INFO COMMUNAUTAIRE FADOQ



C'est un rendez-vous tous les
vendredis avec VieActive!
de 10:00 à 11:00 venez faire vos
exercices en groupe à la
Salle Municipale



AVIS : TRAVAUX PUBLICS

La municipalité tient à vous rappeler le calendrier de cueillette de matières résiduelles. Vous devez sortir vos bacs la veille de la journée de la cueillette et les retirer le jour de la cueillette. Des constats seront émis aux contrevenants qui dérogent du règlement.

Voici des extraits du règlement no 497 - Relatif à la gestion des matières résiduelles, adopté le 13 août 2012 :

CHAPITRE 5

MODALITÉ DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

PÉRIODE DU DÉPÔT DES BACS

Les matières résiduelles des unités desservies doivent être déposées à la rue après 18:00 la veille du jour prévu de la collecte. Les bacs doivent être retirés dans la même journée que la collecte.

LOCALISATION DES BACS

Le bénéficiaire devra placer les bacs roulants à proximité du trottoir, de la bordure ou de l'emprise de la rue. Toutefois, en aucun cas ils ne doivent être placés dans la rue, sur le trottoir ou sur la piste cyclable.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES NON EFFECTUÉE

Si la collecte des matières résiduelles n'a pas été effectuée par l'entrepreneur le jour prévu de la collecte, le propriétaire, le locataire ou l'occupant de l'unité desservie doit en aviser la MRC de Charlevoix, dans un délai maximum de 24 heures.

CHAPITRE 10

DISPOSITIONS PÉNALES ET SANCTIONS

CONTRAVENTIONS

Quiconque contrevient à l'une des dispositions de ce règlement commet une infraction est passible d'une amende minimale de 200\$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne physique et d'une amende minimale de 400\$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne morale. En cas de récidive, les amendes minimales sont doublées.

Dans tous les cas, les frais de la poursuite sont en sus. Si une infraction se continue, elle constitue jour par jour une infraction distincte.

> CALENDRIER DE COLLECTE

JOURNÉES DE COLLECTE

ORDURES : MARDI
RECYCLAGE : MERCREDI
COMPOST : JEUDI

MARS

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

RÉSIDUS VERTS 
Mettez vos sacs en papier ou contenants retournables en bordure de la voie publique le dimanche avant la semaine de collecte prévue.

Aucun sac en plastique ne sera collecté, utilisez des sacs en papier.



ENCOMBRANTS
Collecte sur réservation, vérifiez notre site Internet et surveillez votre journal local pour les dates de réservation.

Matières non admises: pneus, matériaux de construction, produits dangereux, appareils réfrigérants et matériel électronique.



AVIS : TRAVAUX PUBLICS

CALENDRIER DE COLLECTE

PETITE-RIVIÈRE-ST-FRANÇOIS

INCLUANT LE CHEMIN DE LA MARTINE, SECTEUR BAIE-SAINT-PAUL ET LA ROUTE 138
DU CROISEMENT DE LA MARTINE VERS PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS.

2025

JOURNÉES DE COLLECTE

**ORDURES:
MARDI**

**RÉCUPÉRATION:
MERCREDI**

**COMPOST:
JEUDI**

**COLLECTE REPORTÉE
AU LENDEMAIN**

 Collecte des résidus
verts sur réservation

 Collecte des encom-
brants sur réservation

GUIDE DU TRI

Déchets

Le plastique sans logo,
les matières mélangées
et autres objets.

IMPORTANT Aucun résidu de
cuisine ne doit s'y retrouver.



Récupération

CHANGEMENT IMPORTANT
pour la récupération
au verso.

Compost

Les résidus de cuisine,
de jardin et le papier et
le carton souillé.

IMPORTANT Déposer les
matières en vrac dans le
bac ou dans des sacs en
papier brun.



JANVIER

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

FÉVRIER

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

MARS

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28
31				

AVRIL

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

MAI

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

JUIN

L	M	M	J	V
2	3	4	5	6
9	10	11	12	13
16	17	18	19	20
23	24	25	26	27
30				

JUILLET

L	M	M	J	V
	1	2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30	31	

AOÛT

L	M	M	J	V
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

SEPTEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30			

OCTOBRE

L	M	M	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

NOVEMBRE

L	M	M	J	V
3	4	5	6	7
10	11	12	13	14
17	18	19	20	21
24	25	26	27	28

DÉCEMBRE

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

L'hiver est maintenant bien installé à Petite-Rivière !

l'équipe des travaux publics demande votre collaboration

Avec l'hiver, l'importance de ne pas laisser les bacs à ordures en bordure du chemin est justifiée. Les camions de déneigement doivent avoir tout l'espace pour gratter la neige en bordure du chemin, pour la sécurité des usagers.

Les bacs trop près du chemin ne pourront pas tous être évités. Il est de votre responsabilité de vous assurer que vos bacs ne nuisent pas à l'équipe des travaux publics. Il en va de même pour les bacs positionnés sur le trottoir dans le village.



ÉVÉNEMENTS

N°	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
5						1	2
6	3 • Yoga - 17:30 et 18:30	4	5 • Baseball Poche	6	7 • Vie Active 10:00 à 11:00	8	9
7	10 • Yoga - 17:30 et 18:30	11 • SÉANCE DU CONSEIL	12 • Baseball Poche	13	14 Vie Active 10:00 à 11:00 	15	16
8	17 • Yoga - 17:30 et 18:30	18	19 • Baseball Poche	20	21 Vie Active 10:00 à 11:00 ST-VALENTIN	22	23
9	24 • Yoga - 17:30 et 18:30	25	26 • Baseball Poche	27	28 Vie Active 10:00 à 11:00		

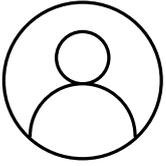
MARS 2025

www.calendrier.best

ÉVÉNEMENTS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
					1	2
3 • Yoga - 17:30 et 18:30	4	5 • Baseball Poche	6	7 • Vie Active 10:00 à 11:00	8	9
10 • Yoga - 17:30 et 18:30	11 • SÉANCE DU CONSEIL	12 • Baseball Poche	13	14 • Vie Active 10:00 à 11:00	15	16
17 • Yoga - 17:30 et 18:30	18	19 • Baseball Poche	20	21 • Vie Active 10:00 à 11:00	22	23
24 • Yoga - 17:30 et 18:30	25	26 • Baseball Poche	27	28 • Vie Active 10:00 à 11:00	29	30
31						

CONSEIL MUNICIPAL



RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 FÉVRIER 2025

Le conseil municipal adopte le règlement no 753 visant à procéder à la fermeture et à la déverbalisation comme chemin public d'une partie du lot 5 046 986.

Le conseil municipal présente le projet 2 du règlement no 754 modifiant le règlement de zonage no 603 afin de créer la zone F-18.

Le conseil municipal adopte le règlement no 755 modifiant le règlement de PIIA no 587 dans le but d'assujettir au règlement PIIS les constructions comportant un rez-de-jardin sur l'ensemble du territoire de la Municipalité.

Le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François autorise le directeur général et la greffière-trésorière à assister au congrès de l'ADMQ 2025.

Le conseil municipal mandate le directeur général pour procéder à l'embauche d'un stagiaire en urbanisme et que le salaire versé se situera entre 22 et 24 \$ / l'heure.

Le conseil municipal autorise monsieur Stéphane Simard à procéder à l'affichage des postes d'étudiants aux travaux publics et à l'embauche des travailleurs étudiants pour l'été 2025.

Le conseil municipal autorise Michel Thibodeau et Bruno Lavoie à assister au congrès 2025 de la COMBEQ.

Le conseil municipal accepte d'avancer une somme de 100 000 \$ à Accès-Petite-Rivière pour couvrir les coûts actuels et à venir des professionnels.

Le conseil municipal approuve les dépenses d'un montant de 20 000 \$ relatives aux travaux d'amélioration et aux frais inhérents admissibles mentionnés au formulaire, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec, et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Le conseil municipal mandate la firme TetraTech QI pour la surveillance du projet de prolongement des services sur les rues du Quai et du Couvent, tel que décrit dans l'offre de services datés du 26 novembre 2024. Le mandat ne doit pas dépasser 85 400 \$, plus les taxes applicables.

Le conseil municipal accorde une somme maximum de 3 500 \$ plus les taxes applicables à l'organisation de la fête des bénévoles à la cabane à sucre.

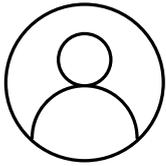
Le conseil municipal autorise l'inscription d'un membre du conseil et d'un employé au rendez-vous national du développement 2025.

Le conseil municipal affecte 225 000 \$ du surplus non affecté à l'organisation des fêtes du 350^e anniversaire. Ces sommes servent à payer, entre autre, les dépenses suivantes :

- § Communication et marketing
- § Administration
- § Logistique et production événementielle
- § Projets infrastructures
- § Ressources humaines

Le conseil municipal modifie sa résolution no 271224 portant sur la contribution municipale au projet habitation à prix modique "Habitation P'tite-Rivière", pour que la contribution de 650 000 \$ soit plutôt prise dans le surplus cumulé non affecté du budget.

CONSEIL MUNICIPAL



Retrouvez l'intégralité de nos
règlements municipaux sur le
site internet de la municipalité
au www.petiteriviere.com

Vous y trouverez également
les comptes rendus des
séances du conseil

Les séances du conseil sont en
présentiel et aucune captation
audio ou vidéo ne sera effectuée.

Afin d'assurer une meilleure
organisation de la séance, nous
vous informons que la période de
question sera de 30 minutes et il
sera permis de poser plusieurs
questions en lien avec l'ordre du
jour seulement, à la fin de la séance.



Prochaine séance ordinaire du
Conseil Municipal
A LA SALLE MUNICIPALE
Mardi le 11 mars 2025
à 19h30

S

S

T R T V

